Contre la privatisation de la Poste

Pour l'avenir du service public postal

■ *Le 3 octobre 2009, se déroulera partout en France une votation citoyenne sur le projet gouvernemental de changement de statut de la Poste en Société anonyme* ■ *Les syndicats CGT, FSU et SUD de l'éducation nationale ont décidé de porter le débat dans les établissements scolaires* ■ *Dans l'Education nationale le vote se déroulera dans la semaine du 28 septembre au 2 octobre* ■

Votation citoyenne, mode d'emploi

Si le vote se déroule le 3 octobre, le collectif national d'organisations qui a pris en charge la consultation a décidé que puissent se tenir dans les entreprises privées et les établissements publics des votations dans la semaine précédent le vote du 3 octobre. Dans le Loiret, trois syndicats de l'Education nationale unissent leurs forces pour prendre en charge cette votation dans notre secteur. Dans de nombreux établissements, un collègue référent prendra en charge l'organisation du scrutin et fera signer la liste d'émargement. Le 2 octobre, il devra récupérer les bulletins récoltés. Et le 3 octobre, les bulletins des collègues de l'Education nationale seront reversés solennellement dans l'urne du bureau de vote le plus proche.

Les principaux bureaux de vote du Loiret :

Mairies de : Boigny, Briare, Chalette, La Ferté st Aubin, Saran, Semoy, St Jean-de-le-Ruelle. **Points de vote :** Orléans (Place du marché, place De Gaulle, place d'Arc), Olivet, Fleury-les-Aubrais (Lamballe), Montargis, Gien…

Votation citoyenne organisée dans les établissements scolaires du

28 septembre au 2 octobre

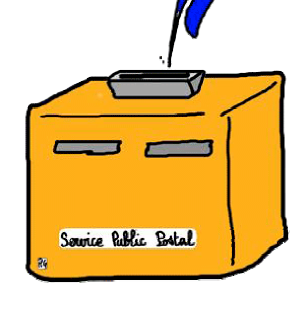
organisé par :





FSU





Contre la privatisation de la Poste

Pour l'avenir du service public postal

■ *Le 3 octobre 2009, se déroulera partout en France une votation citoyenne sur le projet gouvernemental de changement de statut de la Poste en Société anonyme* ■ *Les syndicats CGT, FSU et SUD de l'éducation nationale ont décidé de porter le débat dans les établissements scolaires* ■ *Dans l'Education nationale le vote se déroulera dans la semaine du 28 septembre au 2 octobre* ■

Votation citoyenne, mode d'emploi

Si le vote se déroule le 3 octobre, le collectif national d'organisations qui a pris en charge la consultation a décidé que puissent se tenir dans les entreprises privées et les établissements publics des votations dans la semaine précédent le vote du 3 octobre. Dans le Loiret, trois syndicats de l'Education nationale unissent leurs forces pour prendre en charge cette votation dans notre secteur. Dans de nombreux établissements, un collègue référent prendra en charge l'organisation du scrutin et fera signer la liste d'émargement. Le 2 octobre, il devra récupérer les bulletins récoltés. Et le 3 octobre, les bulletins des collègues de l'Education nationale seront reversés solennellement dans l'urne du bureau de vote le plus proche.

Les principaux bureaux de vote du Loiret :

Mairies de : Boigny, Briare, Chalette, La Ferté st Aubin, Saran, Semoy, St Jean-de-le-Ruelle. **Points de vote :** Orléans (Place du marché, place De Gaulle, place d'Arc), Olivet, Fleury-les-Aubrais (Lamballe), Montargis, Gien…

Votation citoyenne organisée dans les établissements scolaires du

28 septembre au 2 octobre

organisé par :





FSU



